

## Je m'intéresse à Altamir, mais je n'ai pas compris le litige qui oppose le patron de la société à un gros actionnaire ? Pouvez-vous m'éclaircir ?

Emission Intégrale Placements sur BFM Business – 23 février 2018. Interview de François Monnier, Directeur de la Rédaction d'Investir par Guillaume Sommerer et Cédric Decœur

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/le-debrief-d-integrale-placements-francois-monnier-2302-1039631.html>

11:55 DIRECT

**Vos questions**

Jé m'intéresse à Altamir.  
Mais je n'ai pas compris le litige qui oppose  
le patron de la société à un gros actionnaire ?  
Pouvez-vous m'éclairer ?

OCTAVE

Les réponses aux questions

Vos questions sur [bfmbusiness.com](http://bfmbusiness.com) et @intemplacements

ELORMITTAL 28,37 € -0,60% | ARKEMA 108,15 € +1,03% | ATOS 110,95 € CAC -0,22%

SES : chute de 38% du bénéfice net en 2017 à 596,1 M€, du fait d'un profit exceptionnel en 2016.

« (François Monnier) Alors, Altamir ce qu'il faut savoir, c'est que Altamir est une holding qui investit dans différents secteurs : donc ils sont actionnaires d'Altran, d'Albioma, d'Afflelou. Et il y a un litige qui oppose la direction d'Altamir avec une société de gestion, qui est une excellente société de gestion, qui n'est pas réputée pour être activiste, mais qui a un vrai litige avec la direction : c'est Moneta.

Moneta et Altamir ne se sont pas mis d'accord. Quand on regarde ce qu'il s'est passé : dernièrement là, on a eu un rapport de l'expert mandaté par le tribunal du commerce **qui donne aujourd'hui plutôt raison à Moneta**. Alors petit rappel bref des faits : le litige remonte à avril 2015. Avril 2015, Moneta qui est actionnaire à peu près 9% de cette société de portefeuille Altamir, dit, met sur son site que finalement chez Altamir, ils trouvent que les frais ont augmenté de façon trop significative : **ils ont augmenté de 50% depuis 2011. Cette note bien sûr ne plaît à la direction d'Altamir.**

— (Guillaume Sommerer) 50% c'est plus que l'inflation.

— **C'est largement plus que l'inflation**, et là Maurice Tchenio qui est le patron d'Altamir dit : "cette note pénalise le cours de bourse, c'est une information qui n'est pas juste", et donc il attaque Moneta en disant que "c'est Moneta qui pénalise le cours bourse". Et donc là, donc ça a attaqué, il y a des rapports qui sortent, **il y a eu un premier verdict qui donne un plutôt raison à l'un, le deuxième verdict donne raison à l'autre**. Et là on est au troisième verdict. Et là **le troisième verdict donne plutôt raison à Moneta**, sur trois points. Premier point, oui, **l'expert mandaté par le tribunal de commerce dit que effectivement, la hausse des frais, elle est significative**. Donc ça, **cette information on peut, même si... on peut contester un petit peu...**

— C'est un constat.

— C'est un constat. Deuxième chose, **le cours de bourse, c'est pas Moneta qui a pénalisé le cours de bourse puisque... ça n'a pas d'influence**. Troisième chose, la décote, oui la décote, il y a

une décote, **ce n'est pas Moneta qui est responsable de la décote**. Et là où c'est intéressant, **la décote elle est, d'après l'expert, liée au fait qu'il n'y a pas beaucoup de dividende**. Et le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de dividende, ça permet d'avoir la décote. Et c'est là qu'il y a un point très intéressant, c'est que, quand on regarde un petit peu le modèle économique d'Altamir, c'est **qu'il peut y avoir un conflit d'intérêt**. Pourquoi ? Parce que M. Tchenio qui est le patron d'Altamir et qui détient 29% du capital d'Altamir a aussi une société Altamir Gérance qui est la société commandite. Et cette société, elle touche 2% de rémunération des fonds propres chaque année. Et donc moins vous distribuez de dividende, plus vous avez de fonds propres, plus M. Tchenio peut gagner de l'argent. Donc là, **l'intérêt des actionnaires minoritaires n'est pas forcément aligné avec l'intérêt du patron, et donc il y a débat**. Mais je pense que tout ça va s'arranger. Moneta c'est pas forcément un activiste. Il est plutôt là pour trouver des bonnes opportunités. Et je pense que là, le rapport montre que finalement, il y aura une paix des braves, je pense, mais en tout cas, **il donne plutôt raison à Moneta**. Et **Moneta a bien fait de signaler qu'une hausse de 50% des frais c'est vraiment significatif**. En tout cas, nous aussi on le pense chez Investir. »